

DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FESSENHEIM

Séance du 08 février 2024

Sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- ☞ **de nommer** Mme Virginie STOCKY, DGS, aux fonctions de secrétaire de séance du conseil municipal ;
- ☞ **d'approuver** le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2023 ;
- ☞ **de créer**, à compter du 1^{er} mars 2024, un emploi permanent de responsable de développement sportif, à temps complet, soit 35 heures/35 heures, relevant du grade d'attaché territorial ;
- ☞ **d'instaurer**, dans les conditions fixées par la délibération, la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire ;
- ☞ **d'adopter** une tarification de la redevance de recharge selon la formule « Energie + temps », comme suit : 0.30 €/kWh + 0.04 €/minute et de maintenir la tarification à la minute en continu tant que le véhicule reste branché ;
- ☞ **de refacturer** le coût de l'entretien annuel des chaudières collectives aux locataires au prorata de la surface du logement occupé.

Date de publication sur le site Internet de la commune : 12 février 2024

Le compte-rendu intégral peut être consulté en mairie ou sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante www.fessenheim.fr, après son approbation.